

Le budget—M. Lewis

cette mesure, qu'il trouve si avantageuse pour les petites entreprises. A l'en croire, cela va donner aux entreprises un complément de certitude, pour qu'elles puissent mieux tirer parti de leurs pertes fiscales. C'est ridicule. Comment une économie peut-elle se fonder sur les pertes fiscales? Comment un homme ou une femme d'affaires peuvent-ils se targuer de subir des pertes afin de les reporter? N'importe quel directeur de banque rirait du parti libéral s'il entendait cela et c'est bien ce que fera le monde des affaires.

Passons maintenant à la question du logement. Le ministre des Finances a encouragé les bien nantis à investir dans le régime enregistré d'épargne-logement, à acheter des maisons, des meubles et des appareils électroménagers. Mais qu'a-t-on prévu pour la grande majorité des propriétaires canadiens qui ont souffert pendant ces années où le gouvernement libéral a fait monter les taux d'intérêt? Rien. Aucune mesure dans le budget ne protège ces propriétaires contre les ravages des taux d'intérêt exorbitants sur les hypothèques. Selon notre politique bien définie, les Canadiens seraient en mesure de déduire les frais d'intérêt de leurs revenus. Nous étudierons également la possibilité d'établir une assurance en ce qui a trait à ces taux d'intérêt. Toutefois, le budget ne prévoit absolument rien pour venir en aide aux Canadiens qui versent de 20 à 21 p. 100 d'intérêts sur des hypothèques en raison de la politique libérale.

Les propriétaires de maison ne risquent pas d'oublier l'inaction du parti libéral de 1980 à 1982. Nous ne pouvons plus laisser les propriétaires canadiens sous la menace d'une vente ou d'une saisie de leurs biens. Peut-être est-ce là l'attitude du parti libéral, mais certainement pas celle du parti conservateur.

Et les agriculteurs? Le ministre qui devait être le plus embarrassé le soir de l'exposé budgétaire, hormis le ministre des Finances (M. Lalonde) et le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Axworthy), était sans aucun doute le ministre de l'Agriculture (M. Whelan). Le budget est une véritable insulte pour les agriculteurs. On ne leur promet qu'une seule chose, la grande merveille, la possibilité de reporter leurs pertes sur des années antérieures et à venir. Quel stimulant! On imagine sans peine les bureaucrates de la rue Sparks oser le prétendre. Selon les changements prévus dans le budget, les agriculteurs et les pêcheurs pourront plus facilement utiliser leurs pertes d'une année pour réduire leur impôt d'une autre année. En d'autres termes, on a l'intention de voir à ce que ces gens continuent de subir des pertes qu'ils pourront déduire de leurs revenus sur une période plus longue. Quelle absurdité!

En même temps que le ministre des Finances présente les pertes agricoles comme un stimulant pour l'agriculture, il oublie un problème très réel. Selon l'article 31 de la loi de l'impôt sur le revenu, les agriculteurs subissant des pertes sur leur exploitation agricole, ne peuvent déduire plus de \$5,000 de pertes de leurs revenus provenant d'une autre source. Les pertes déductibles sont limitées à \$5,000, montant établi en 1960. Nombre de gens, dans ma circonscription de Simcoe-Nord, ont deux emplois. Pour joindre les deux bouts, ils travaillent très fort à leur exploitation agricole et occupent un autre emploi à temps plein ou partiel.

• (1125)

Monsieur le Président, les agriculteurs ne travaillent pas pour perdre de l'argent. La politique des taux d'intérêt du gouvernement et son indifférence pour les agriculteurs font perdre à chacun d'entre eux plus de \$5,000 par année, même s'ils travaillent aussi en dehors de leur exploitation. Quand le gouvernement fédéral fera-t-il face à la réalité canadienne? Quand se rendra-t-il compte de ce qui se passe dans l'Ouest? Monsieur l'Orateur, nous croyons qu'il faut modifier l'article 31 de la loi de l'impôt sur le revenu afin qu'il reflète les normes contemporaines.

Qu'est-ce que le ministre des Finances (M. Lalonde) a fait pour le contribuable le soir du budget? J'aimerais savoir ce qu'il a fait pour les Canadiens à revenus moyens et modestes qui font les frais du gaspillage du gouvernement libéral. Il a augmenté les impôts. La taxe de vente fédérale sera de 1 p. 100 plus élevée à partir du 1^{er} octobre 1984, le crédit d'impôt-enfants ne sera plus indexé pour compenser l'inflation, le dégrèvement fiscal fédéral diminuera, la déduction habituelle de \$100 pour les dons de charité sera supprimée, le prélèvement spécial de canadianisation ne sera pas éliminé, même si le gouvernement n'a pas l'intention d'acquiescer quoi que ce soit, et une taxe de vente de 6 p. 100 sera imposée sur les frais de télécommunications.

Seul un ministre des Finances libéral pouvait augmenter la charge fiscale des contribuables à revenus moyens et modestes, et prétendre ensuite que l'économie s'en portera mieux parce que ces Canadiens-là vont dépenser davantage à titre de consommateurs. Ce n'est pas logique mais, que voulez-vous, les libéraux n'ont pas de logique de toute façon.

Que dire du déficit? C'est quoi 31.3 milliards de dollars? C'est plus que les dépenses globales du gouvernement central en 1974-1975. Un déficit de 31.3 milliards se traduit par une dette de \$3,120 pour chaque contribuable, ou de \$1,200 pour chaque homme, chaque femme et chaque enfant au Canada. Un dollar sur trois du contribuable est affecté au service de la dette. Compte tenu de ce problème, que fait le budget du ministre pour le résoudre? Rien. Il n'est pas question de compressions dans le budget ni de réduction des dépenses, on parle seulement des dépenses futures. Le gouvernement parie que ses recettes vont augmenter, donc il ne fait rien pour contrôler et réduire ses dépenses.

Les dépenses publiques ont grimpé de 17.6 p. 100 en 1981-1982, de 16.8 p. 100 en 1982-1983, l'année du programme des 6 et 5 p. 100, et elles seront de 12.7 p. 100 plus élevées en 1983-1984. Quand le gouvernement rétablira-t-il l'équilibre? Par ailleurs, il ne s'inquiète pas outre mesure du fait que 12 p. 100 des Canadiens sont en chômage. C'est une tragédie nationale.

A première vue, le budget nous a semblé acceptable, mais un examen approfondi révèle que ce n'est rien de plus que la supercherie habituelle de la part des libéraux. Le budget ne contient pas de sérieuses mesures d'encouragement et ne reflète aucune inquiétude profonde. Encore une fois, les libéraux n'ont pas su aider les chômeurs, la petite entreprise, les agriculteurs, les propriétaires de maison ainsi que les classes inférieures et moyennes.

M. le vice-président: Des députés veulent-ils questionner le député qui vient de parler? Sinon, la présidence accorde la